



## Qu'est-ce qu'un bilan de compétences ?

Il permet de faire une analyse complète de votre profil, d'évaluer vos compétences professionnelles et personnelles, mais aussi vos aptitudes et votre motivation dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle.



## Le déroulement des bilans de compétences chez Link's

Les bilans de compétences comprennent des phases de travail, de réflexions personnelles et des phases d'entretiens en face à face avec le consultant. Ainsi le bilan de compétences a pour but de dessiner votre profil sur le plan professionnel afin de mieux connaître vos atouts. Réf : Les articles L.6313-4 et R.6313.-4 et suivants du Code du travail



**Un bilan se déroule sur une période de 7 à 9 semaines / (1 Module / semaine en moyenne).**

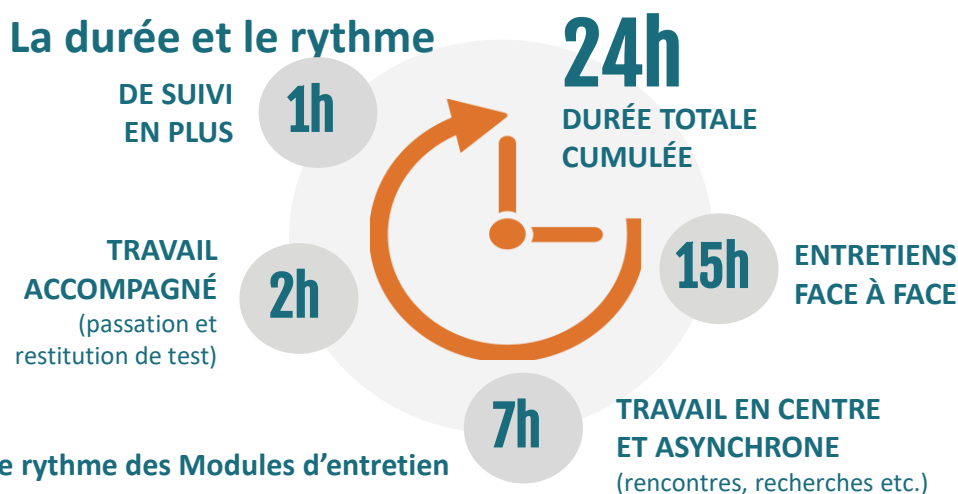
## Les outils utilisés (connaissance de soi, des métiers et des entreprises)

Différents outils sont proposés au fur et à mesure de la démarche, adaptés à votre situation :

- un itinéraire pédagogique éprouvé,
- un choix de tests ciblés,
- une plateforme adaptée,
- une méthodologie validée et un support d'enquête terrain,
- un espace de documentation mis à votre disposition.



## La durée et le rythme



**+ 3 à 4 MOIS**

Après la dernière Module, pour vérification de la pertinence des conclusions du bilan et faire un point sur la mise en œuvre des points d'action.

- Le délai entre chaque Module est d'environ 5 à 7 jours, durée nécessaire à la maturation de chaque étape du bilan



## Contact informations et renseignements

# Itinéraire pédagogique

## ACTIONS

## Résultats

## Durée

### PHASE D'INVESTIGATION

#### Module 1 : ANALYSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL

- Entretien individuel
- Etat des lieux de toutes les expériences professionnelles
- Identification de l'ensemble des compétences clés et de celles qui sont transférables dans une autre zone d'activité
- Mise en évidence du potentiel du bénéficiaire
- Tests écrits et supports écrits d'aide à la réflexion

- Le bénéficiaire a une vision claire de ses compétences, de ses connaissances et de ses atouts
- Il a évalué son degré de satisfaction par rapport à son poste actuel



ENTRETIEN

#### Module 2 : INVENTAIRE DES GOÛTS & INTERÊTS PERSONNELS & MOTIVATIONS PROFESSIONNELLES

- Entretien individuel
- Passation et restitution des tests Intérêts, motivations personnelles, goûts (en ligne)
- Bilan personnel & professionnel : motivations, aspirations personnelles, valeurs, personnalité
- Identification des points forts et des points à améliorer
- Elaboration d'une liste de pistes professionnelles réalistes
- Supports écrits d'aide à la réflexion

- Le bénéficiaire a hiérarchisé ses points forts, ses compétences transférables
- Il a repéré ses zones de vigilance et points de progrès



TESTS  
ENTRETIEN

#### Module 3 : SYNTHÈSE DU PARCOURS PROFESSIONNEL & DU BILAN PERSONNEL

- Entretien individuel
- Approfondissement des pistes métiers / fonctions adaptées aux compétences, aux motivations et à la personnalité du bénéficiaire
- Analyse des écarts entre chacune d'elle et la situation du bénéficiaire
- Construction d'une méthodologie d'enquête permettant la validation de ces projets à l'aide du support écrit d'aide à la réflexion
- Méthodologie d'enquête
- Outil Internet pour recherche de métiers

- Le bénéficiaire a sélectionné les pistes pertinentes et motivantes pour lui
- Il est prêt à les confronter à la réalité du terrain par une enquête métier



ENTRETIEN

#### Intersessions à répartir pendant le bilan : ENQUÊTE SUR LE TERRAIN/RECHERCHES PERSONNELLES/TRAVAIL GUIDE

- Le bénéficiaire poursuit son bilan et sa réflexion par un travail de recherche, d'enquêtes métiers pour confronter son ou ses projets à la réalité du terrain
- Recherches documentaires approfondies sur les enquêtes à mener, accès à l'espace Internet

- Le bénéficiaire a une représentation réaliste de la pertinence de ses différents projets



TRAVAIL  
PERSONNEL

#### Module 4 : RESTITUTION DE L'ENQUÊTE & DEFINITION DES PROJETS PROFESSIONNELS

- Entretien individuel
- Outil Internet pour recherche de formations adaptées, veille sur les métiers
- Exploitation des éléments d'enquête et synthèse des démarches effectuées
- Mise en valeur du projet "porteur" et définition des projets alternatifs
- Analyse des contraintes et des motivations liées à ce(s) projet(s)
- Détermination des perspectives à moyen et long terme

- Le bénéficiaire a une vision détaillée de son projet professionnel porteur, de ses projets alternatifs
- Il a identifié les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir



ENTRETIEN

### PHASE DE CONCLUSION

#### Module 5 : VALIDATION & RESTITUTION

- Entretien individuel
- Elaboration concertée du document de synthèse par le consultant et le bénéficiaire
- Résumé des circonstances et du déroulement du bilan
- Présentation détaillée des projets professionnels du bénéficiaire et des étapes de leur mise en œuvre
- Information par le consultant sur la confidentialité du document

- Le bénéficiaire reçoit la synthèse écrite de son bilan
- Il fixe avec le consultant la date de leur rendez-vous de suivi



ENTRETIEN